

En retard d'une guerre

La troisième guerre mondiale a-t-elle commencé? Selon les experts, les forces du Pacte de Varsovie accentuent leurs supériorité quantitative et même qualitative sur celle de l'OTAN en chars, avions, canons et fusées.

L'accord Salt II consacrerait la perte de la prépondérance américaine dans le domaine nucléaire.

Et de larges zones du monde sont entrées dans une phase de turbulences où pêche une marine soviétique engagée tous azimuts.

En Europe même, si l'on croit plusieurs romans bien documentés et récents de guerre-fiction, les défenses occidentales seront vite submergées sous les flots déchaînés d'une attaque-surprise venue de l'Est.

Dans ce contexte, plein de menaces réelles et exploitées, le programme d'armement 1979. Le Conseil fédéral demande 1440 millions, à quoi s'ajoutent 350 millions pour des acquisitions de terrain et des ouvrages militaires.

Dans quel but? La réponse tient en trois points essentiels.

D'abord les crédits prévus par les arrêtés fédéraux des 14 et 28 février 1979 s'inscrivent dans la planification à long terme des dépenses militaires. La part du budget fédéral consacré à l'armée n'a cessé de reculer puisqu'elle a passé entre 1960 et 1977 de 36% à 18%. Les dépenses d'armement, un programme de 4,7 milliards sur les 15 milliards inscrits au chapitre du budget militaire pour la période 1975-79, ont été les principales victimes de ce recul. Continuer dans cette voie mettrait en danger la crédibilité de l'instrument militaire.

L'effort demandé, deuxième argument, correspond au plan directeur de la défense militaire des années 80, en tenant compte des expériences faites à l'étranger et des progrès des

armements. Il prévoit donc une série de mesures. Parmi lesquelles la refonte de la conception de l'approvisionnement de l'armée, la mise sur pied d'égalité des divisions-frontière et des divisions de campagne, le renforcement de la défense antichar, jusqu'au niveau des bataillons d'infanterie, l'amélioration de la défense contre-avion, notamment dans les troupes mécanisées, et du service sanitaire, etc. C'est dans ce cadre général que sont donc proposés maintenant l'achat de 200 obusiers blindés de 15,5, qui s'ajouteront aux 260 M 109 déjà acquis, l'équipement nouveau de l'aviation Hunter, désormais appui des troupes au sol, l'acquisition de l'appareil de tir Skyguard pour le canon de défense antiaérienne de 35 mm, etc...

Troisième argument. Une part importante de ce matériel est acquise à l'étranger, aux Etats-Unis plus précisément. Mais grâce aux constructions sous licence notamment, l'industrie suisse recevra plus de la moitié des crédits prévus, ce qui, comme le répète à plus d'une reprise le "message" du Conseil fédéral, contribuera au maintien ou à la création d'emplois.

Les critiques jusqu'à maintenant frappent par leur relative dispersion, leur modération, voire en certains cas par leur marginalité. Elles mettent en balance l'énormité de la somme avec l'étroitesse des moyens dégagés pour l'aide du tiers monde et la prévention des conflits, sans parler du cadre général de la récession. Elles soulignent la dépendance croissante de notre armée par rapport aux Etats-Unis d'une part et par rapport aux spécialistes d'autre part, ce qui à terme peut remettre en question le caractère de milice des troupes. Elles s'interrogent sur les possibilités d'un petit pays dans une course aux armements toujours plus complexes, partant, toujours plus coûteux.

Le Département militaire fédéral a fourni un gros effort intellectuel depuis vingt ans pour

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 498 3 mai 1979
Seizième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 48 francs.

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro:
Rudolf Berner
François Brutsch
Jean-Daniel Delley

498

En retard d'une guerre

analyser les menaces qui pèsent sur l'indépendance du pays dans tous les domaines, imaginer les ripostes possibles, rendre crédible l'effort demandé aux citoyens en faveur de la défense nationale. Mais entre les apocalypses abstraites des experts et le prix concret des armements, il n'est pas facile d'établir un lien.

La conception de la défense nationale de 1966 a paru en son temps donner la victoire au rustique sur le sophistiqué. C'était après l'affaire des Mirages. Depuis lors, il semble bien qu'entraîné par la logique de la société technicienne, poussé par les milieux industriels intéressés, le projet technicien soit reparti à bonne allure. Le plan-directeur 80, même s'il prétend ne pas remettre en question les idées de 1966, permet toutefois de vérifier le chemin parcouru et le crédit d'armement 1979, qui sera suivi d'autres, car il ne constitue qu'une étape, représente une des factures du prix de cette évolution.

Il est évident qu'on ne peut figer la réflexion militaire en son état de 1966. Et que l'image du champ de bataille depuis lors s'est profondément modifiée. Mais on peut alors se demander si l'étape — coûteuse — qu'on nous propose maintenant n'est pas en retard d'une guerre. Puisqu'il semble bien que la miniaturisation des armes nucléaires, même si elle n'a pas encore été expérimentée dans les conflits marginaux qui ensanglantent notre monde, modifie quantitativement et qualitativement tout ce qu'on a pu dire jusqu'ici de la guerre. Certains officiers le pensent, ainsi le colonel Daeniker, — c'est dans la famille une habitude —, qui réclame que l'on aborde déjà l'horizon 90, dominé par le nucléaire.

Entre les menaces potentielles qui nous entourent et les moyens que nous pouvons leur op-

poser, il y a, il y aura toujours, un fossé. La question que pose aujourd'hui l'effort d'armement du plan-directeur 80 est de savoir si la course aux armements classiques lourds, et même sophistiqués, à laquelle nous prenons actuellement part, rétrécit ou élargit le fossé. Ou si, malgré l'effort de réflexion du Département militaire fédéral, nous ne cédon pas, sur la base d'une conception de la guerre maintenant vieille de presque quinze ans, à la paresse intellectuelle et politique, qui se traduit par le poids accru du technique. Il n'est pas question ici de plaider pour un changement de cap vers l'armement nucléaire. Il reste que ce n'est pas seulement au plan des moyens financiers, mais aussi des moyens intellectuels, de l'imagination et de l'analyse, que nous devons nous demander si, entre ce que nous pouvons et ce que nous désirons, il ne se creuse pas ce que les Américains appellent, achetons-leur aussi ce terme, au titre des surplus de guerre, un "credibility gap".

RECU ET LU

Dix ans d'autonomie

Anniversaire. Le numéro du 27 avril/1er mai de "Politica Nuova" (adresse utile: c.p. 319, 6501 Bellinzona), l'hebdomadaire du Parti socialiste autonome tessinois célèbre le dixième anniversaire de cette organisation politique de gauche: 27 avril 1969 (assemblée constituante du PSA à Mendrisio) — 27 avril 1979. Au long de quatre pages plus spécialement commémoratives, quelques points de repères qu'il est utile d'avoir en mémoire dans la perspective des luttes électorales de cet automne au Tessin. Petite chronologie. Dès 1962, la jeunesse du Parti socialiste tessinois (PST) met l'accent sur la rupture avec la bourgeoisie; spécialement visés, les socialistes traditionnels englués dans la "collaboration de classes": l'année suivante une commission interne est créée au PST chargée d'éclaircir la situation. En 1965, naissance

de "Politica Nuova" (dans le numéro 1, thèses "Pour une politique d'autonomie"). Février 1969, démission des autonomes du PST et fondation du PSA le mois suivant. 7 février 1971 participation aux élections cantonales décidée en congrès (gain de six sièges); présence également aux élections communales: 70 mandats de conseillers communaux. Juin 1973, deuxième congrès ordinaire: la ligne du PSA est définie par rapport aux autres organisations de gauche et d'extrême-gauche (refus de la social-démocratie et du trotskisme); les contacts avec le Parti du travail sont de plus en plus étroits et aboutissent à un accord électoral pour les élections fédérales de 1975 (gain d'un siège au Conseil national); les ponts ne sont pourtant pas coupés avec les socialistes, témoin cette liste commune (PST, PSA, Pdt) pour les communales de 1976, "Pour une alternative de gauche à la gestion bourgeoise dans les communes" (conquête de 165 mandats). Octobre 1977: première rencontre nationale officielle, Parti du Travail, PSA et Organisations progressistes; le mois suivant, le troisième congrès ordinaire met l'accent sur la nécessité de renforcer ce nouveau front de gauche. Le 28 janvier dernier, décision est prise de participer aux élections pour le Conseil d'Etat, accord politique et liste commune avec le Parti du travail "Lutte pour la réforme du pays et des institutions" (8 sièges au Grand Conseil). Sur le plan cantonal, la présence de la gauche se manifeste, depuis la fin de la Deuxième guerre mondiale, par un certain renforcement de ses positions: si le Parti socialiste stagne (14% en moyenne des votants depuis trente ans à chaque renouvellement du Grand Conseil), si le Parti du travail couche sur ses positions — surtout ces dix dernières années (aux alentours de 2,6%) —, le PSA semble lui sur une trajectoire ascendante (8,4% des suffrages aux dernières élections).

— Dans le dernier supplément hebdomadaire de la "Basler Zeitung", un travail de l'économiste Helmut Swoboda sur le thème "le travail — droit et devoir?"

– Il n'est pas trop tard pour signaler la parution dans le périodique français "Réforme" ("hebdomadaire protestant français d'information générale", adresse utile: 53-55 av. du Maine, 75014 Paris), d'une série signée Jacques Ellul consacrée à la lutte contre le chômage (du 17 février au 3 mars). Un constat perspicace de "l'intitulé et de l'irréalisme des orientations habituelles en face de la question du chômage"; une quête d'une voie nouvelle: "(...) Malheureusement, il ne suffit plus de penser à un passage de la forme capitaliste à la forme socialiste: celle-ci est dans l'état actuel des institutions et de la pensée socialistes totalement incapable de résoudre le problème posé; il faut repartir d'autres données".

– Dans le magazine hebdomadaire du "Tages Anzeiger" (No 17), trois articles au moins dignes d'attention:

La présentation du dernier film d'Urs Graf, un cinéaste suisse-allemand membre du "Filmkollektiv" de Zurich, "Kollegen". La "politique" syndicale sur le terrain. Le travail au jour le jour de la section de Zofingue du syndicat du textile, de la chimie et du papier, vu par le jeune syndicaliste Peter Hodel. Un regard à la fois critique et engagé sur les négociations qui préparèrent l'entrée en vigueur de la semaine de 43 heures, le 1er janvier 1979 dans les ateliers de la firme Siegfried AG.

Une enquête sur une "autre" école (primaire), mise en place de la réflexion théorique et reportage dans une classe de Volketswil.

Des souvenirs (illustrés) de la "Landi" de 1939 et la mise en perspective des valeurs organisées à l'époque sous le signe de cette exposition nationale (qu'en reste-t-il?); un titre qui est tout un programme: "un mythe national contre la peur".

IMPÔTS

TVA : un cadeau provisoire et empoisonné

En annonçant que "pendant deux ans au moins" le taux normal de la TVA serait de 7% et non de 8%, M. Chevallaz n'a probablement pas beaucoup augmenté le nombre des citoyens qui accepteront le paquet financier le 20 mai prochain. Le susucré racoleur n'a pas de quoi allécher des opposants qui ont des motifs surtout politiques. En revanche, la réduction des taux applicables, annoncée si tard, a obtenu un premier résultat: celui de fausser les calculs faits ici et là pour tenter de prévoir l'effet de la TVA sur les budgets des ménages...

Il y a deux ans, presque tout le monde s'était laissé doubler: à part les consommatrices, qui avaient risqué quelques chiffres, les rapports officiels et les auteurs de tous bords s'étaient contentés d'estimations très approximatives, qui tournaient autour d'une charge annuelle supplémentaire de Fr.1300.— à 1500.— pour un ménage de 3-4 personnes.

Cette fois, l'affaire a été prise plus au sérieux, notamment par le CREA (Centre de recherches économiques appliquées) que dirige à Lausanne le professeur J.-Ch. Lambelet. Dans une étude de Jacques Bloque, publiée en janvier dernier, la charge fiscale était évaluée comparativement pour les différentes catégories de ménages, répartis selon le revenu et le nombre de personnes. Les calculs du CREA aboutissent à des montants légèrement supérieurs à ceux que le Parti socialiste considère comme des maxima.

Mais, bien entendu, tout le monde, y compris l'Administration fédérale des contri-

butions, qui a fait aussi ses prévisions, est parti d'une hypothèse désormais fautive: celle d'une TVA à 8% (avec taux spécial de 5% pour l'hôtellerie-restauration et taux réduit de 2,5% pour les biens de première nécessité).

Dans cette perspective, le "cadeau provisoire" fait par le Conseil fédéral a quelque chose d'empoisonné. La réduction de taux permet en tout cas de prétendre que la charge supplémentaire sera encore moins lourde que prévu, qu'elle s'avèrera plus équitablement répartie, et que les opposants irréductibles se montrent tels par bêtise ou pour toutes sortes d'arrière-pensées étrangères à une authentique défense des classes laborieuses!

Pas mal joué. Mais, il y a un mais. Quels qu'ils soient, les taux ne changeront rien au fait que la TVA suisse restera un impôt dégressif, — en raison du trop faible écart entre les taux applicables aux différentes marchandises et prestations de services. Les Français, comme beaucoup d'autres, connaissent quatre taux fortement différenciés, dont le plus élevé est presque quatre fois plus fort que le plus réduit. En taxant ainsi fortement les consommations de "riches" (au nombre desquelles on compte la voiture mais non plus le récepteur-TV), on compense l'inéquité que représente la dégressivité de l'impôt indirect.

Evidemment, de telles finesses rendent plus difficiles les estimations relatives à la charge fiscale effective, comme d'ailleurs la perception de l'impôt. Gageons que ce ne sont pourtant pas ces difficultés qui ont empêché le projet de TVA helvétique de prendre une forme acceptable. Il paraît que le consensus ferait défaut pour la TVA qu'il faudrait, mais qu'une volonté politique existe pour faire la TVA des industriels et des exportateurs...

APPEL

Développement : le Conseil fédéral au défi

Qui a l'oreille de la délégation suisse qui représentera notre pays à la prochaine (mai) Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced 5 à Manille)? C'est la question que posait entre les lignes la Fédération genevoise de coopération qui vient de lancer un appel au Conseil fédéral pour qu'il saisisse cette occasion "de modifier de façon notoire les rapports Nord-Sud dans le sens d'une plus grande équité".

L'initiative de la Fédération genevoise de coopération venait à son heure: les débats sur les rapports de la Suisse avec les pays en voie de développement ont beau s'étoffer, voire se multiplier (modestement, mais il faut un début à toute chose!) à l'intérieur de nos frontières, il est bien rare qu'on en voie à l'extérieur des répercussions évidentes dans l'attitude prise par les représentants helvétiques lors des conférences internationales "ad hoc".

L'"appel" lancé la semaine passée signifie à

tout le moins l'émergence de nouveaux interlocuteurs: les milieux de l'économie privée ne peuvent demeurer seuls sans autres les interlocuteurs privilégiés d'un Conseil fédéral engagé dans les efforts de développement à l'échelle planétaire (1).

Passons sur les déclarations de principes. Les mesures sur lesquelles insistent les signataires de l'"appel" sont révélatrices: ce qui est en cause, c'est un changement de cap dans l'attitude de la Suisse en fait de solidarité internationale (voir ci-dessous). On demande ainsi (nous citons):

– "une organisation des marchés des produits de base, à l'abri des mesures spéculatives et susceptibles de garantir une rémunération juste et stable aux producteurs – le projet de "fonds commun" préconisé par les pays en développement est une première étape vers cet objectif;

– "l'adoption d'un code de conduite international contraignant relatif aux transferts de technologie pour les pays sous-développés et le contrôle par ceux-ci de son acquisition et de son utilisation";

– "la remise de la dette publique aux pays économiquement les plus faibles ainsi que l'adoption de critères applicables en cas de difficultés graves de balance des paiements; en particulier aucune action d'assainissement des comptes extérieurs ne pourra se faire par des mesures judiciaires à une politique de développement axée sur les besoins de la population".

Lundi, les déclarations de principe du Conseil fédéral avant Manille se voulaient conciliantes. Mais tout de même, les prochaines semaines prennent l'allure d'un test bienvenu qui sera l'occasion d'une clarification des rapports de forces: on sait que les milieux influents de l'économie suisse se sont d'ores et déjà prononcés avec la plus grande clarté contre le caractère obligatoire d'un "code de conduite" relatif aux transferts de technologie...

(1) Dans un communiqué, la communauté de travail Suisse – Action de Carême – Pain pour le prochain – Helvetas demandait aussi à la Suisse de manifester à Manille une attitude progressiste "dans le sens d'un soutien accru aux pays en développement dans les domaines des matières premières et de l'endettement".

Tiers monde : trois goulets d'étranglement

C'est une sorte de mise au défi que la Fédération genevoise de coopération lançait au Conseil fédéral. Bien sûr, même si un accord pouvait se dégager sur les trois mesures principales en faveur desquelles les signataires s'expriment publiquement, les grandes options ne couleront pas de source comme on pourrait le croire: il y a loin du "nouvel ordre économique international", à l'honneur dans les "milieux qui comptent" des organisations internationales ou chez certains gouvernements du tiers mon-

de, au concept de "self-reliance" (les pays du tiers monde compteront d'abord sur leurs propres forces) prôné au sein de plus en plus larges cercles spécialisés et préoccupés par le fossé qui sépare pays riches et pays défavorisés; et des prises de position ponctuelles comme celles qui sont en cause laissent encore ouverts les débats d'idée fondamentaux. Néanmoins, les enjeux sont suffisamment importants pour qu'on lève le doute sur leurs véritables implications.

1. INTERVENIR SUR LE MARCHÉ DES MATIÈRES PREMIÈRES

A la clef de la création d'un "fonds commun",

la volonté d'intervenir sur le marché des matières premières.

Un moyen: constituer des stocks de ces productions – on pense en tout cas au cacao, au café, au thé, au caoutchouc, au cuivre, au sucre, au coton, au zinc... une liste de 18 noms est avancée – gérés, de façon décentralisée, par les pays producteurs et les pays consommateurs (50%-50%) pour freiner la spéculation sur les cours et garantir, autant que faire se peut, une régularité de l'"approvisionnement". Le fonctionnement (nous nous rapportons ici pour plus de commodité aux explications données par R. Strahm dans son petit livre indispensable "Pourquoi sont-ils si pauvres?" paru à La Baconnière): (...) Lorsque l'offre d'une

matière première excède la demande au point que le prix tombe au-dessous d'une certaine limite, le fonds commun achèterait cette matière première sur le marché et la mettrait en stock afin de soutenir le prix; inversement, lorsqu'il y aurait pénurie, une partie du stock serait mise sur le marché afin de modérer la hausse du prix. Si les stocks sont assez grands (par exemple l'équivalent de la consommation de trois à six mois) les prix pourraient, grâce à ce mécanisme, rester compris à l'intérieur de limites fixées d'un commun accord, et la spéculation serait puissamment combattue". Inutile de s'appesantir sur les obstacles que les pays industrialisés les plus puissants (Etats-

Unis, Allemagne, Japon) ont multiplié, au cours des dernières négociations, sur la route de la constitution d'un tel fonds: "la liberté du commerce" a ses lois qui conviennent aux spéculateurs et aux détenteurs des capitaux. Que l'on sache seulement que le financement d'un tel fonds devrait être trouvé dans des contributions gouvernementales et par des emprunts sur le marché des capitaux (part de la Suisse pour la première tranche: 30 millions de francs suisses).

2. LA DÉPENDANCE TECHNOLOGIQUE

Code de conduite international relatif aux

transferts de technologie. A ce chapitre du débat, la Suisse est aux premières loges: par tête d'habitant, elle est l'"exportateur" de technologie le plus "lourd" du monde entier (destinataires de la plus grande partie de ces exportations: les pays industrialisés; en 1974 pourtant, on estimait à environ 200 millions la part des revenus rapatriés à ce titre des pays en développement).

Aujourd'hui, toute la question est de savoir si un tel code pourrait être obligatoire (subsistent aussi des zones d'ombre importantes dans la réglementation du contrôle de l'application

SUITE ET FIN AU VERSO

Un nouvel esclavage peu rentable

Il n'y a pas de mystère: si les multinationales d'Europe de l'Ouest par exemple vont installer en Asie leurs ateliers de production, c'est pour bénéficier au premier chef, d'une main d'oeuvre taillable et corvéable à merci. On sait que ces pratiques sont à ce point entrées dans les moeurs que des zones spéciales dites "zones franches" sont instituées à cet effet, "régions industrielles particulières où les travailleurs sont exploités à bon marché, situées à proximité des aéroports et des ports en Asie" (mais aussi maintenant en Afrique ou en Amérique latine), sortes de "paradis syndicaux" où s'organise une nouvelle forme d'esclavage à l'échelle mondiale (DP 472).

Il est possible de tirer aujourd'hui un premier bilan de cet exode des centres productions hors des pays traditionnellement industrialisés. On sait quelles répercussions ont ces départs sous nos latitudes (chômage et déqualification professionnelle de dizaines de milliers de travailleurs). Ce que l'on sait moins c'est que l'arrivée de ces in-

dustries dans leurs nouvelles installations asiatiques peut avoir des répercussions profondes et négatives également sur le développement des organisations de travailleurs, encore en devenir souvent dans les pays concernés.

Voici le diagnostic porté sur ce phénomène typique du capitalisme international par le comité régional de l'Union internationale des travailleurs de l'alimentation et des branches connexes (UITA); de l'avis de ces syndicalistes qui jugent sur place de l'évolution de la situation, la réalité des avantages retirés par les pays hôtes qui font tout leur possible pour apâter les multinationales est douteuse:

- des investissements préalables considérables et infrastructures sont généralement nécessaires; ils doivent être effectués par les pays hôtes, lesquels s'endettent ainsi souvent pour de nombreuses années;
- ces zones ne peuvent apporter un remède au chômage généralisé, le nombre des emplois dont elles peuvent potentiellement provoquer la création étant limité;
- le commerce international auquel elles donnent lieu ne sera pas forcément une

source importante de bénéfiques pour les pays hôtes, les sociétés profitant des zones franches et rapatriant le gros de leurs bénéfiques dans leurs pays d'origine;

– elles ne favorisent pas forcément les transferts de technologie, de nombreuses sociétés n'ayant pas recours à des techniques sophistiquées ou ne formant pas nécessairement des experts recrutés sur place;

– elles ne contribuent pas forcément à la stabilité de l'économie locale, de nombreuses sociétés ayant pour politique de démanteler leurs installations à bref délai quand leurs états-majors le jugent nécessaire;

– la tâche des gouvernements des pays hôtes étant de garantir l'approvisionnement en main-d'oeuvre bon marché, ils risquent de se trouver en conflit avec les travailleurs et d'adopter une politique autoritaire ou dictatoriale pour arriver à leurs fins; d'où une menace d'ingérence dans les activités syndicales, voire d'interdiction pure et simple des syndicats libres et leur remplacement par des organisations dirigées par les sociétés ou par le gouvernement et censées représenter les travailleurs; d'où une menace de suppression des droits démocratiques les plus élémentaires dans l'ensemble d'un pays hôte.

Tiers monde : trois goulets d'étranglement

des normes, par exemple). Mais au départ les positions étaient assez tranchées et significatives pour qu'on les rappelle ici : elles donneront une idée juste de la portée de la revendication avancée par la Fédération genevoise de coopération.

On imagine mal l'état de dépendance qu'a entraîné dans les pays en développement l'exportation massive de la technologie occidentale

Lutter en Suisse et dans le tiers monde

Art. 3. "Le développement n'est pas le rattrapage ou la copie du modèle industrialisé, société de consommation ruineuse pour les ressources terrestres; ni une modernisation à tout prix des économies nationales du tiers monde au mépris des cultures et traditions locales; il ne se confond nullement avec l'extension des sociétés multinationales qui recherchent la clientèle riche des pays pauvres et, par là-même perpétuent l'inégalité sociale dans le tiers monde".

Art. 6. "La coopération, terme souvent ambigu, suppose un courant d'échanges bilatéral ou multilatéral entre partenaires sur pied d'égalité. Ce n'est pas un simple transfert de fonds ou de technicité de pays riche à pays pauvre. Elle est un échec si elle n'aboutit pas à une prise de responsabilités par les populations mêmes et se solde par un exode des cerveaux, par exemple".

Art. 8. "Les projets de coopération des associations membres de la Fédération genevoise de coopération doivent tendre à la suppression des causes de la domination des riches sur les pauvres en contribuant à met-

(en 1975, sur environ 3,5 millions de brevets d'invention déposés, 6% provenaient des pays en développement): dans la fin des années soixante, par exemple, le Mexique et le Pakistan ont dû déboursier près de 16% de leurs propres devises, gagnées par leurs exportations, pour le paiement de l'importation de technologie (Turquie, 10% en 1968, Argentine, 6,5% en 1970, etc.). D'où la définition d'un front commun des pays en développement, articulé, "grosso modo", sur les constats suivants (cf. la documentation du Service information tiers monde No 4/78 - adresse utile: case postale, 3000 Berne 9):

— Les coûts, sous forme de devises chèrement

tre sur pied des structures économiques, politiques et sociales favorisant la libération des hommes, tant en Suisse que dans le tiers monde. La Fédération reconnaît que les travailleurs étrangers représentent le tiers monde interne de notre pays; elle s'efforce de favoriser la prise de conscience de cette réalité par le peuple suisse et de contribuer à l'amélioration du sort de cette catégorie sociale".

La "déclaration de principe" qui sous-tend les activités de la Fédération genevoise de coopération (membres, entre autres: Terre des hommes, le Mouvement populaire des familles, la Commission du tiers monde de l'Eglise nationale protestante) est suffisamment explicite pour se passer de commentaires, au moins dans les trois articles que nous reproduisons ci-dessus. On ne s'étonnera pas donc de ce que le premier critère de "sélection" des projets que la Fédération soumettra en vue de leur subvention, par l'Etat, la Ville de Genève ou les communes, soit que "le projet doive répondre à un besoin exprimé par ses promoteurs autochtones, mais surtout par les bénéficiaires eux-mêmes" et que le but recherché soit, en première ligne, l'"autonomie" des efforts entrepris.

acquises, grèvent dangereusement les balances de paiements des pays en développement. Les dépenses, uniquement pourse procurer brevets, licences, droits commerciaux et conseils ont atteints, pour 1970, 1 milliard 500 millions de dollars; on peut très bien estimer que cette somme doit être multipliée par six, aujourd'hui.

— L'achat de technologie, très fréquemment, est lié à des conditions qui obligent à importer conjointement des produits de base, produits demi-finis, des équipements d'usine et les pièces de rechange; par là les coûts des importations augmentent, la production est rendue beaucoup plus chère dans les pays en développement.

— Souvent l'obtention de cette technologie est liée, sévèrement, à une limitation contractuelle des exportations de produits déterminés ou vers certains pays. De telles limitations font obstacle à une pleine utilisation des moyens techniques ainsi acquis, cela signifie un rétrécissement des limites de la concurrence commerciale des gouvernements et des entreprises du tiers monde.

— Les gouvernements des pays acquéreurs de technologie se voient souvent contraints de "porter secours" à la mise en place de ces moyens techniques désirés par des garanties sur les bénéficiaires et les tarifs, par des facilités fiscales, douanières, monétaires. Les entreprises des pays en développement sont affaiblies, de cette manière, au profit des "producteurs" de technologie.

— L'importation de technologie étrangère diminue ou rend impossible "l'auto-développement" de moyens techniques indigènes. La dépendance obligée aux producteurs étrangers de technologie se trouve ainsi renforcée pour de très longues années; la capacité autonome de se développer reste de cette manière insuffisante.

D'où un projet de "code de conduite" dont les accents principaux étaient à l'origine:

– Faciliter, donc augmenter (en direction du tiers monde) le transfert de technologie par des conditions raisonnables.

– Trouver et utiliser des principes justes (équitable) pour la négociation sur le transfert de technologie.

– Faciliter et affermir les capacités scientifiques et technologiques (particulièrement des pays en développement).

– Mieux adapter la technologie aux problèmes sociaux et économiques (particulièrement dans les pays en développement).

– Faciliter l'expression, l'adaptation et l'application des politiques, législations, réglementations nationales quant à la technologie.

– Empêcher que le transfert des technologies ne restreigne comme aujourd'hui la pratique commerciale.

– Améliorer les possibilités de s'informer sur les technologies existantes et disponibles.

3. LES CHAINES DE LA DETTE

Quant à la "dette" enfin, il suffit de quelques chiffres pour rappeler l'ampleur du problème! Il y a seulement six ans – et le phénomène s'est bien sûr aggravé depuis lors – 73% de tous les flux de capitaux "industrialisés" vers le tiers monde sont revenus vers leur pays d'origine sous forme de remboursements, de versements d'intérêts et de transferts de profits. En 1975, la dette extérieure des pays en voie de développement se montait à environ un tiers de leur produit national brut (on estime que le tiers monde devra payer 42 milliards de dollars, en quatre ans, de 1976 à 1980, pour le service de la dette, soit pour le paiement des intérêts et le remboursement du capital par annuités). Jusqu'ici, seuls la Suède et le Canada (la Suisse dans une proportion très faible) ont renoncé à exiger le remboursement de certains prêts concédés à des Etats du tiers monde...

COURRIER

Le business de la santé

J'avais raconté dans DP (491) les déboires que m'avait valu mon nerf sciatique et les aventures par moment ubuesques qui s'en étaient suivies dans deux hôpitaux. M. Claude Berney m'a alors reproché (DP 494) mon manque de respect pour le service de santé qui sévit dans notre pays et a cru comprendre que je condamnais en bloc toute la pratique médicale officielle. Cette interprétation est fautive. Peut-être que je me suis mal exprimé.

Il est certain qu'il existe un certain nombre de médicaments qui peuvent être utiles. De même il y a des circonstances où l'aide d'autrui est indispensable à un malade. Mais l'administration de cette aide et de ces médicaments devrait, à mon avis, impliquer tant que cela est possible, la volonté et la responsabilité du patient lui-même. Nous devons nous sentir responsables de notre santé, ce qui n'implique pas du tout que nous devons bêtement refuser toute aide en toute circonstance comme semble le déduire M. Berney.

Mais aujourd'hui la "santé" est devenue une affaire de technocrates. C'est un moulinet par lequel on passe le patient et à la sortie duquel on décrète qu'ils sont guéris. Ce stratagème simpliste a d'ailleurs aussi cours dans d'autres domaines. Il y a les délinquants qu'on passe par le moulinet de la prison, les enfants par celui de l'école, les mystiques par celui de la religion, l'eau sale par celui des stations d'épuration. Chaque fois que l'on a un problème il faut que l'on s'invente un système pour le résoudre. Tant que le système reste suffisamment petit de manière à ce que tous ceux qui y participent en conservent la vue d'ensemble, il ne sera pas forcément néfaste et pourra même parfois être utile à la collectivité. Malheureusement nous sommes très vite obnubilés par le système lui-même ce qui nous

amène à perdre de vue le problème qui lui a donné naissance. Le système devient alors un but en soi (...).

En marge de la médecine officielle on trouve des gens comme les chiropraticiens, les rebouteux et divers "gurus" dont l'efficacité dans bien des cas est indéniable. Le fait que ces professions survivent, et même bien, témoigne déjà du fait que la médecine officielle, malgré son coût démentiel, ne donne pas satisfaction dans bien des cas. Le système officiel de la santé (c'est-à-dire la trilogie "assurances-médecins-fabriquants de produits pharmaceutiques" soutenue par les pouvoirs publics) se défend d'ailleurs contre ces gens qu'il considère comme des parasites, probablement parce qu'ils menacent de faire baisser le chiffre d'affaires de la santé. Un chiropraticien n'a le "droit" de s'occuper que de la colonne vertébrale et on lui interdit de prescrire une ordonnance (ce qui est probablement sans inconvénient pour lui mais montre qu'on cherche à exercer une discrimination à son égard).

Comme on constate qu'il y a des cas (pas tous les cas, M. Berney) où l'intervention du chiropraticien est efficace, on va bientôt chercher à intégrer cette branche dans la médecine officielle. Un indice: les attestations des chiropraticiens commencent à être reconnues par les compagnies d'assurances. Cela contribuera à n'en pas douter à renchérir l'exercice.

Les rebouteux sont des gens qui ont un don leur permettant d'une certaine manière de sentir par leurs mains où le mal se trouve. Comme un don ne peut pas s'expliquer ni se quantifier par les méthodes officielles on préfère décréter que les rebouteux sont des charlatans. C'est tellement plus simple! Mais c'est certainement dommage pour ceux qui, dans les hôpitaux, pourraient profiter de ces dons.

Amours, délices et grandes orgues

Curieux, ce procès au Tribunal fédéral de la "Lumière divine", vous ne trouvez pas ?

Il y a quelques semaines, j'avais reçu un dépliant intitulé *Mon amour est le vent sauvage* – sous-titre: "La vérité en bandes dessinées" – publié par "La Famille d'Amour", conçu par le Père David, condensé et illustré par Philippe La Plume.

Le terme de *condensé* aurait emporté mon adhésion, si déjà la première page ne m'avait pas suffisamment séduit: à gauche, une tête de star, de la bouche de laquelle s'échappaient d'une part une ribambelle de petits cœurs, et d'autre part un ballon avec les mots "Viens avec moi trouver l'extase" (ce dernier mot souligné deux fois) – cependant qu'à droite se trouvait un vieillard, les bras écartés vêtu d'un costume de berger ou de pasteur ou de mage, de la bouche de qui sortaient également quelques mots: "Je suis amoureux de l'Amour!". Un peu plus loin, le même vieillard apparaissait étendu au pied d'un arbre (ballon: "Ma déesse d'Amour!"), avec dans ses bras la star, muée... je dirais: en une *nana*, passablement déshabillée, la pointe des seins recouverte non pas de l'étoile traditionnelle, mais d'un cœur, les reins entourés d'une ceinture de perles, la fesse droite reposant dans la main (droite) du vieillard, murmurant (toujours à en croire un ballon) ces mots, qui ont suscité mon enthousiasme: "Fais-moi l'Amour. Je suis l'Amour", cependant que sous l'image figuraient ces paroles, apparemment aussi prononcées par la douce enfant: "Tête jusqu'à son souffle, jusqu'à la Vie de ce vent sauvage, ce fidèle, cet éprouvant, cet excitant Esprit du Dieu vivant!" Ce que le vieillard faisait sans se faire prier (à en juger d'après l'image suivante), se contentant de prononcer: "M M M M M M M M M M m" (Attention à la composition! Il doit y avoir 11 - onze - M). "Bois-moi et sois satis-

fait!", disait-elle gentiment. "J'en désire encore, encore", répondait son adorateur.

Plus loin encore, les deux seins toujours recouverts de deux cœurs reliés par une chaînette de perles, et pour le reste arborant juste le cache fri-fri réglementaire (pour parler comme Albert Simonin), un luth à la main, la jeune personne s'écriait: "Tu seras seul et triste sans moi! Viens me faire l'amour (ces derniers mots soulignés). Je suis l'Amour! L'Amour de Dieu. Son Esprit!"

Et la bande dessinée se terminait le plus heureusement du monde, par une scène qui n'était pas sans rappeler les romans de la collection "Aphrodite" (*Un adolescent pour Belle. Donne-moi du plaisir. Sensuellement vôtre, les Yeux jaunes, etc.* – biffez ce qui ne convient pas): "Elle cherchait en jouant de façon provocante à échapper à l'étreinte de David qui la poursuivait avec détermination dans une chasse joyeuse, se terminant par une étreinte ardente d'amour!" Avec une dernière image, où les deux partenaires apparaissaient enlacés, lui redisant son "M M M M!" expressif, cependant qu'elle semblait bien avoir perdu malencontreusement les deux cœurs protecteurs...

Et dire qu'il y en a pour dénoncer dans la religion un moralisme calviniste et une répression sexuelle intolérables!

J.C.

BAGATELLES

Le magazine économique "Bilanz" raconte une étrange histoire. Faisant allusion à la baisse des bénéfices des trois grandes banques suisses en 1978, il rapporte la confiance d'un directeur de la Banque Leu qui déclara à son rédacteur en chef: "Quelques heures avant la publication de notre rapport de gestion, j'ai reçu des appels de grandes banques. J'ai été instamment prié, pour des raisons politiques, de faire apparaître un bénéfice net moindre". (Pour ne pas être accusé de maltraduire, voici la citation que l'on trouve à la page 9 du numéro d'avril de "Bilanz": "Noch einige Stunden vor

Veröffentlichung unseres Geschäftsberichts bekam ich Anrufe von Grossbanken. Ich wurde eindringlich gebeten, aus politischer Rücksicht weniger Reingewinn auszuweisen".) Commentaire superflu. * * *

Il y a quelques temps, la majorité des membres du législatif de la ville de Berne s'est opposée à l'engagement de femmes comme conductrices de véhicules des transports en commun municipaux. Ultérieurement, le même conseil s'est prononcé sur l'admission d'hommes comme éducateurs dans les crèches. Une conseillère a spirituellement retourné les arguments avancés contre l'emploi des femmes pour conduire les bus en arguments contre l'emploi d'hommes dans les crèches où la charge psychique serait trop lourde pour de faibles représentants du sexe dit fort. Un morceau d'anthologie que nous ne pouvons malheureusement pas traduire. * * *

Ce que peut faire un grand journal! Le "Tages-Anzeiger" de Zurich, a organisé une réunion d'information pour politiciens afin de les informer sur la manière dont il renseignera sur les élections nationales. Des directives sur les annonces électorales ont été établies et sont à la disposition des comités électoraux. Une spécialiste allemande de la démoscopie a parlé des sondages d'opinion. Elle a donné ce conseil aux politiciens: "Ne négligez pas vos électeurs traditionnels!" * * *

Tout finit par des médailles: un commerçant espagnol met en souscription une collection de dix médailles consacrées à des protagonistes de la guerre d'Espagne de 1936 à 1939. On y trouvera Franco et Buenaventura Durruti, anarchiste et défenseur de Madrid, le colonel Moscardó, défenseur nationaliste de l'Alcazar de Tolède et Enrique Lister, communiste, commandant du 5^e régiment au début de la guerre civile...

Une exposition (à Morges), les foudres des censeurs de tout poil (pour ses collaborations à la TV), DP tous les quinze jours, etc, etc, Leiter a bien gagné quelques jours de repos. Pas d'inquiétude donc s'il n'est pas au rendez-vous cette semaine dans ces colonnes!